

## KATHARINA REISS : PROBLÉMATIQUES DE LA TRADUCTION

Préface de Jean-René Ladmiral,

Traduction et notes de Catherine A. Bocquet,

Ed. Economica, Viena, 1995, ISBN 978-2-7178-5742-9

**Liviu Marcel UNGUREAN**<sup>3</sup>

Docteur en philologie, habilitée en linguistique appliquée, professeur au Département d'espagnol de l'Institut de Traduction et d'Interprétation de l'Université d'Heidelberg, professeur à l'Université de Würzburg, puis à l'Université de Mayence, Katharina Reiss est une figure de tout premier plan au sein de la traductologie – ou théorie de la traduction – de langue allemande depuis plus de trente ans.

Parmi ses livres on peut citer : *Type, Type et l'individualité de texte, prise de décision en traduction* publié en 2000 et *La critique des traductions, ses possibilités et ses limites*, livre traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, et publié en 2002. Elle est connue aussi comme traductrice maîtrisant outre l'allemand, l'espagnol et l'anglais.

Le livre *Problématiques de la traduction* ouvre la collection « *Bibliothèque de Traductologie* ». La préface est signée par Jean-René Ladmiral, qui considère que la publication de ce livre a contribué à faire connaître les travaux de Katharina Reiss en France et dans l'espace francophone.

Ce livre est né à la suite d'un cycle de huit séances d'un cours magistral que Katharina Reiss a donné comme professeur invité à l'Université de Vienne. Selon Jean-René Ladmiral : « On trouvera dans ce livre huit « coups de projecteur » sur la recherche en traductologie qui, pour l'essentiel reprennent et actualisent des problématiques spécifiques dont Katharina Reiss avait traité auparavant lors de sa longue et féconde carrière de traductologue ».

Catherine A. Bocquet, qui a traduit ce livre, est elle-même traductologue et traductrice ; elle enseigne à l'École de Traduction et d'Interprétation (ETI) de l'Université de Genève.

Le premier chapitre se propose de répondre à la question : *Qu'est-ce que la traductologie et à quoi sert cette discipline ?* L'auteur y

---

<sup>3</sup> Université « Ștefan cel Mare » Suceava, lmungurean@yahoo.com.

présente les controverses théoriques concernant le concept de traductologie. La traduction est perçue différemment par ceux qui s'en occupent : elle est considérée « un artisanat » par les traducteurs des textes spécialisés et « un art » par les traducteurs des textes littéraires. Personne ne prétend que la traduction soit une science. Quant'à la traductologie, elle est considérée une discipline de réflexion et non une discipline de savoir (Ladmiral).

Pour ce qui est du champ de recherche de la traductologie, selon James Stratton Holmes celle-ci comprend : la traductologie descriptive, la traductologie théorique et la traductologie appliquée. La traduction descriptive vise les recherches axées sur le produit, sur le processus et sur la formation. La traduction théorique comprend les travaux centrés sur l'agent traduisant, le type de texte, la dimension spatiale et temporelle de la traduction, le niveau de langue, les problèmes spécifiques et le type de traduction. La traductologie appliquée comprend les travaux concernant la formation des traducteurs (didactique), les aides à la traduction, les exigences de la profession de traducteur et la critique des traductions.

La traduction est un phénomène qui exerce une influence de plus en plus grande sur des disciplines telles la philosophie, la théologie, le droit, la philologie. Elle ne porte plus actuellement sur des textes littéraires ou sacrés, mais sur une grande quantité de textes pragmatiques et de textes spécialisés. Pour traduire tous ces textes on a besoin de traducteurs formés à ce travail. Pur cela il n'est pas suffisant d'avoir du talent, il est nécessaire aussi d'avoir une bonne formation théorique.

Le deuxième chapitre essaie de définir la traduction, et de présenter les types de traduction. Selon Königs la traduction est « la transposition adéquate, dans le respect de la syntaxe, du lexique et des normes stylistiques propres à la langue-cible d'un matériau linguistique constitué en langue source ». Selon Rolf Kloefer (1067) l'activité traduisante a pour essence et pour rôle de « faire comprendre des choses inconnues au moyen des choses connues ». C'est la nature et la quantité d'inconnu à faire comprendre (la langue, la culture etc.) au moyen d'éléments connus qui détermineront le *modus operandi* du traducteur.

En ce qui concerne les types de traductions les plus usités, Katharina Reiss en identifie cinq :

1. *La version interlinéaire* (mot à mot) a été pratiquée par les traducteurs de la Bible. Ces traducteurs ne se plient pas aux contraintes de la langue cible. Pour comprendre une telle version on a besoin d'une lecture du texte-source dans la langue originale.

2. *La traduction littérale* (grammar translation) est pratiquée dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Ces traductions sont facilement compréhensibles du point de vue linguistique.

3. *La traduction-document, traduction savante ou philologique* tient compte du postulat de Schleiermacher selon lequel « il faut que le lecteur aille à la rencontre de l'écrivain ». Ce type de traduction est largement utilisé dans le domaine littéraire et philosophique.

4. *La traduction communicative* se pratique surtout dans le domaine des affaires. Elle a pour but de restituer dans le texte-cible les fonctions du texte-source.

5. *La traduction-adaptation* regroupe toutes les traductions qui modifient le texte-source quant'à son organisation langagière et surtout quant'à son contenu.

Il appartient au traducteur (ou à son donneur d'ouvrage) de décider quel type de traduction sera adéquat dans une situation concrète. De toute façon nous devons comprendre qu'une traduction n'est pas identique au texte original, et qu'il est impossible qu'une traduction prît en compte toutes les dimensions du texte original. (Ortega y Gasset)

Le troisième chapitre présente la relation entre les théories de la traduction et la pratique traduisante. Pour expliquer le rôle de la théorie dans l'activité pratique Katharina Reiss présente la théorie du skopos. Selon cette théorie, la finalité ou la fonction d'une traduction (et par conséquent le lecteur auquel cette traduction est destinée) détermine toutes les décisions du traducteur lorsqu'il transpose un texte-source (issu d'une culture-source) pour en faire un texte-cible (destiné à une culture-cible).

Ensuite l'auteur nous présente les principaux facteurs qui influencent le processus traductif :

1. *Le traducteur* est au cœur du processus traductif. C'est celui qui, par sa compétence prend les décisions essentielles en fonction du texte et du contexte.

2. *Le processus de traduction* comprend deux phases : la phase de compréhension (herméneutique) et la phase de réexpression (transfert).

3. *L'émetteur* est le rédacteur du texte-source.

4. *La communication* est l'acte qui s'accomplit entre l'émetteur d'un texte et son récepteur. Il est important de discuter le contexte situationnel et le contexte socio-culturel.

5. *Le texte* est rédigé dans une langue déterminée. Il faut discuter des questions linguistiques liées à la compréhension du texte, ainsi que des aspects concernant le genre et le type de texte.

6. *Le récepteur* Il est important de savoir à quel type de public on s'adresse pour analyser les conditions de réception et de compréhension du texte-cible.

7. *Le transfert* est le processus au cours duquel le traducteur devient l'émetteur du texte-cible. Il devra décider comment il introduira dans le texte-cible les éléments acquis au cours de la phase d'analyse, en tenant compte aussi du nouveau contexte socio-culturel.

Le quatrième chapitre se propose de démontrer ce que signifie comprendre le texte. De ce point de vue le traducteur a une double responsabilité : comprendre le texte qu'il est question de traduire et faire comprendre ce texte dans la langue-cible. E. Leibfried (1970) en parlant de la compréhension des textes littéraires faisait une distinction inspirée entre une compréhension émotionnelle et une compréhension rationnelle.

Katharina Reiss ne considère que la première phase de la compréhension, qui est de l'ordre du ressenti (et qu'elle préfère désigner par « compréhension intuitive ») devrait occuper une place plus importante dans la théorie de la traduction. Elle recommande une lecture intuitive du texte dans sa globalité. Le traducteur devrait n'aborder la phase de compréhension rationnelle qu'après avoir « rencontré » ainsi le texte qui lui est confié ; l'analyse rationnelle du texte lui permettra alors de vérifier sa compréhension intuitive.

Les principaux facteurs qui influencent la compréhension d'un texte sont :

a) *La personne du récepteur* (ici le traducteur) dont la compréhension est fondamentalement subjective ;

b) *Un pré-savoir* qui comprend les informations d'arrière-plan, nécessaires au traducteur pour analyser le substrat linguistique du texte ;

c) *Le texte lui-même* qui peut dès le début soit se prêter à diverses interprétations, soit être incompréhensible, difficile à comprendre ou ambigu.

Tous ces facteurs viennent baliser le processus herméneutique, chacun pouvant mener à une mauvaise compréhension ou à l'impossibilité de comprendre. Une fois parvenu au terme du processus herméneutique, le traducteur aborde l'autre face de l'activité traduisante, à savoir le processus de reverbération. L'option

fondamentale consiste, pour le traducteur, à choisir la stratégie qu'il appliquera à l'ensemble du texte sur lequel il travaille.

Le cinquième chapitre présente quelques aspects pragmatiques de la traduction. L'auteur analyse les signes linguistiques du point de vue syntaxique, sémantique et pragmatique. La dimension syntaxique porte sur les relations qui s'établissent entre ces signes, sur les possibilités de combinaison et sur les règles qui président la formation des mots et des phrases. Examiner les signes linguistiques sans leur dimension sémantique c'est se pencher sur les relations de dénotation qui s'établissent entre ces signes linguistiques et l'objet du monde auquel ils renvoient. Examiner la dimension pragmatique des signes linguistiques c'est étudier « la relation qui lie un élément linguistique à ses émetteurs, à ses utilisateurs et à ses récepteurs dans la situation de communication » (Dressler : 1972).

Le traducteur a affaire à des signes linguistiques employés par un émetteur dans des situations concrètes : sa tâche est de chercher dans la langue-cible des signes linguistiques de même valeur, et son effort est destiné à des récepteurs qui non seulement parlent une autre langue, mais aussi font partie d'une autre communauté culturelle.

La dimension pragmatique n'existe pas seulement à l'échelon du mot : elle se retrouve à l'échelon du syntagme, de la phrase et du texte pris dans sa globalité. Les relations pragmatiques sont influencées par la situation de communication et donc par l'insertion socio-culturelle de ladite communication. Le traducteur doit analyser chaque relation pragmatique pour déterminer sa nature, l'échelon où elle produit des effets et la fonction qu'elle remplit dans le contexte linguistique et situationnel où elle apparaît. Pour préparer la reverbération, il faut chercher un dénominateur commun entre les facteurs pragmatiques liés à la langue-source et ceux qui sont liés à la langue-cible : c'est ce dénominateur commun qui permet de rédiger un texte-cible pragmatiquement équivalent au texte-source et ce, même et surtout si les facteurs pragmatiques diffèrent entre la langue-source et la langue-cible.

Le sixième chapitre analyse la typologie des textes dans la perspective de l'activité traduisante. En traductologie « type de texte » et « genre de texte » ne sont pas des notions concurrentes comme c'est parfois le cas en linguistique textuelle. La différence c'est que la traductologie étudie non pas seulement des textes, mais des textes *traduits* ou à *traduire*. Il importe donc de se faire une idée claire du statut du texte (vu comme un « matériau de traduction ») au sein de la culture de la langue-source avant de se prononcer sur le statut que ce texte devra (ou pourra acquérir dans la culture-cible).

Le statut d'un texte donné au sein d'une culture donnée dépend dans une large mesure de la fonction que son auteur veut (a voulu) lui attribuer ; cette fonction transparaît dans la mise en forme du texte. C'est une intention communicative qu'un auteur met en mots dans son texte.

Lorsqu'il veut rédiger un texte, tout auteur fait son choix parmi les trois formes principales que revêt la communication. Si l'auteur rédige un texte pour informer, les textes de ce type seront qualifiés d'*informatifs*. Si le contenu est mis en forme d'une manière artistique, s'il est organisé selon des critères esthétiques, c'est un texte qui relève du type *expressif*. Si le texte est conçu pour déterminer son récepteur à agir, on dit qu'il s'agit d'un texte *opératif*. Mais un texte peut fort bien ne pas appartenir à un seul et unique type de texte. Il y a ce qu'on appelle les *formes hybrides* de texte. Le traducteur dispose de marqueurs sémantiques et pragmatiques qui l'aident à déterminer le type de texte auquel appartient l'énoncé qu'il s'apprête à traduire. Il faut dire que parfois ces trois types de texte ne suffisent pas. C'est le cas par exemple de l'interprète de conférence. L'information qu'il doit transmettre ne se réduit pas à la langue, mais comprend aussi la mimique et la gestuelle qui accompagne le langage oral.

Katharina Reiss considère qu'il y a deux raisons pour lesquelles il est traductologiquement à la fois justifié et nécessaire de classer les textes-source non seulement selon le genre de textes, mais aussi selon le type de textes :

1. Il faut connaître la fonction et le statut du texte-source dans la culture-source pour être en mesure d'évaluer à son juste poids chacun des éléments qui constituent le texte dans son ensemble.

2. En matière de traduction, on ne peut jamais dire d'entrée de jeu s'il est nécessaire, souhaitable, ou possible que le texte-cible remplisse dans la communication la même fonction que le texte-source.

Identifier le genre textuel et prendre pour critère le type de texte auquel se rattache un texte donné permet de répondre à deux questions essentielles : à quelle liberté et à quelle fidélité le traducteur peut-il ou doit-il prétendre ? A quelle utilisation le produit de l'activité traduisante est-il destiné ?

Le septième chapitre traite de l'incidence des genres de textes et des conventions textuelles sur l'activité traduisante. Dans ce chapitre l'auteur ressent le besoin de préciser le sens de certains termes comme : groupe de textes, classe de textes, genre littéraire, modalité textuelle, domaine textuel et type de textes. On accorde un espace généreux à la

notion de genre de texte ; en partant de la définition de Friedemann Lux, Katharina Reiss fait quelques observations personnelles et présente aussi diverses réflexions d'autres auteurs.

Selon Lux on appelle genre de textes une classe significative, *reconnue selon des critères de compétence*, de textes verbaux cohérents ; *la constitution* d'une telle classe de textes, sa *marge de variation* et son *insertion dans un co-texte ou dans le contexte d'un type d'action déterminée* obéissent à des règles. *Tout texte doit une partie de son identité à son appartenance à un genre textuel.*

Il y a plusieurs catégories de genres textuels dont Reiss distingue trois : les genres textuels complexes, les genres textuels homogènes et les genres textuels complémentaires. Il y a des genres textuels (roman, biographie, lettre de candidature, etc.) qui peuvent accueillir d'autres par enchâssement (cf. Lux 1981, p. 225), alors que d'autres genres textuels (tels que la recette de cuisine, le mode d'emploi, l'anecdote, etc.) n'acceptent pas de tels enchâssements.

Les genres textuels « accueillants » que l'auteur qualifie de complexes constituent un défi supplémentaire pour le traducteur. Les genres textuels homogènes sont extrêmement utiles pour la didactique de la traduction, laquelle met en général l'accent sur des textes pragmatiques. Les genres de textes complémentaires (les règlements d'application, les comptes-rendus et les critiques, les parodies) supposent l'existence d'un « texte premier ».

Il y a un grand nombre de conventions qui s'appliquent à l'intérieur d'une communauté linguistique et qui doivent être respectées pour certains groupes de textes. Ces conventions peuvent affecter notamment : le lexique, la grammaire, la phraséologie, les subdivisions du texte, la structure du texte, les contraintes formelles et la ponctuation. Les conventions textuelles sont à la fois : marqueurs de différenciation, déclencheurs d'attentes déterminées chez le récepteur et balises sur le parcours herméneutique. Elles peuvent influencer le comportement du traducteur et ses choix traductifs.

Le dernier chapitre présente deux notions-cléf de la théorie et de la pratique de la traduction : *l'équivalence* et *l'adéquation*. Adéquation signifie approximativement pertinence. Or la pertinence ne peut se concevoir de manière absolue : elle doit être mise en relation avec un agir. Une action peut être adéquate, ou pertinente, au regard de la finalité qui a été donnée à cet agir. Comme le facteur déterminant pour les choix traductifs est la finalité assignée à une traduction, les choix opérés par le traducteur doivent être en adéquation avec cette finalité. On peut donc dire que l'adéquation est une relation entre la fin et les

moyens ; cette notion est axée sur le processus (on peut dire aussi qu'elle relève de la praxéologie - Ladmiral : 1987)

À la différence de l'adéquation, qui concernait *le choix des signes linguistiques en fonction de la visée assignée au texte-cible*, l'équivalence est la relation d'égalité de valeur entre des signes appartenant à deux systèmes linguistiques. Quant'à *l'équivalence textuelle* il s'agit de *la relation d'égalité de valeur entre les signes linguistiques constituant un texte donné dans deux communautés linguistiques distinctes*, chacune ayant son propre contexte socio-culturel.

La formulation de critères d'équivalence entre un texte original et sa traduction obéit à deux principes qui sont : 1) la sélection et 2) la hiérarchisation. Le traducteur applique le principe de sélection lorsqu'en procédant à l'analyse du texte-source, il choisit les éléments caractéristiques du texte à traduire ; le principe de la hiérarchisation concerne l'ordre des priorités entre les éléments à conserver, lorsque la langue-cible ne permet pas de restituer simultanément tous les éléments dans la version-cible.

Le traducteur doit par conséquent d'abord – c'est le principe de la sélection- choisir les éléments du texte-source qui lui paraissent caractéristiques, autrement dit fonctionnellement déterminants, puis – c'est le principe de la hiérarchisation – définir l'ordre de priorité qu'il appliquera à la réexpression en langue-cible de ces éléments caractéristiques. Il y a équivalence entre un texte-source et un texte-cible *lorsque le fond et la forme sont en relation d'égalité de valeur quant'à leur fonction respective dans la construction du sens du texte.*

Le livre de Katharina Reiss est le résultat de plus de trente ans d'expérience en tant que traductologue et traducteur. C'est pourquoi elle met en permanence en balance la théorie et la pratique, en mettant en évidence le fait que rien n'est plus utile pour la pratique traduisante qu'une bonne théorie de la traduction. Dans ses conférences elle aborde des problèmes essentiels pour la traductologie comme par exemple : la typologie de la traduction, le concept d'équivalence, la traduction communicative, la compréhension intuitive ou la théorie du skopos. Tous ces problèmes sont abordés dans une manière didactique, basée sur une argumentation solide et des exemples illustratifs. On peut affirmer que ce livre est un très utile instrument de travail pour tous les théoriciens et les praticiens du domaine de la traductologie.